



**Réunion ce 29 septembre dans la salle de conférence de l'hôtel de ville. Autour du Maire, une délégation du ministère des forêts et de la faune et ses collaborateurs du service de la foresterie communale.**

Le maire de la commune de Batouri **Auberlin d'Abdou MBELESSA** a reçu une mission de contrôle du ministère des forêts et de la faune, conduite par Emmanuel MUNAKWA, Inspecteur général n° 1 du MINFOF avec Mme NDOBEGANG de la cellule de suivi de lutte contre la corruption , NDÉ KEDZE délégué départemental de la kadey.

Côté commune, « l'homme de la maturation des projets » a autour de lui, les responsables techniques en charge de la Forêt communale et Joël WAKAM des entreprises DJINO et FILS.

Cette troisième phase de contrôle a pour objectif d'évaluer les missions de la gestion transparente des ressources forestières.

Au cours des travaux, les différentes parties ont pu faire le tour des critères des cahiers de charge.

Les notes sont satisfaisantes. Ce qui démontre à suffire le classement honorable de la commune de Batouri en matière de gestion efficiente de la Forêt.

Lors de la dernière mission de contrôle, la commune avait pointée à 34,5 %, selon les différents critères de notation que sont : l'efficacité / efficacité, le respect de la loi, la recevabilité, la participation et l'équité.

Des mesures concrètes ont été envisagées. Des résultats obtenus à ce jour permettent de dire que la commune de Batouri, en matière de gestion transparente des ressources forestières est à la page.

Le chef de mission, Emmanuel MUNAKWA s'est montré satisfait des activités entreprises par l'idylle de Batouri, en matière d'appropriation et de gestion transparente des ressources forestières.

Cette action est remarquée à travers les multiples œuvres sur le terrain. A savoir, les récentes mises en place des comités de vigilance pour la sécurisation de la forêt et aussi la redynamisation des comités paysans-forêts.

Ces actions de transparence ont séduit l'équipe du MINFOF. La commune-phare du département de la Kadey peut donc voir dans les prochains jours, un accompagnement subséquent du ministère des forêts et de la Faune.

**Par Alain HALYNAS**